

Procès verbal de vote
ELECTION DU 3^{ème} CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉ

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 064-200067262-20260409-260409_04_ADM-DE



Ce jour, 9 avril 2026, il a été procédé à l'élection du 3^{ème} Conseiller Communautaire Délégué de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, chaque délégué du conseil ayant remis au Président de la séance, un bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	75
Bulletins blancs ou nuls	11
Nombre de suffrages exprimés	64
Majorité absolue	38

M. <i>Danièle MIRANDE-REY</i>	64 voix
M..... voix
M..... voix
M..... voix

Résultats du 2^{ème} tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	
Bulletins blancs ou nuls	
Nombre de suffrages exprimés	
Majorité absolue	

M. voix
M..... voix
M..... voix
M..... voix

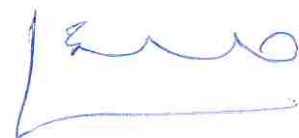
Résultats du 3^{ème} tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	
Bulletins blancs ou nuls	
Nombre de suffrages exprimés	
Majorité absolue	

M. voix
M..... voix
M..... voix
M..... voix

M^{me} *Danièle HIRANDE-REY* ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3^{ème} Conseiller Communautaire Délégué de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Fait à Oloron-Sainte-Marie le 9 avril 2026

Le Président**Le Secrétaire de séance****Les Assesseurs**